



## IA dans la participation communautaire à la préservation du patrimoine culturel immatériel

**Françoise Annick Amenan TANOH**  
Institut National Supérieur des Arts et  
de l'Action Culturelle (INSAAC)  
[Franclan2@yahoo.fr](mailto:Franclan2@yahoo.fr)

### **Résumé :**

*Cet article explore l'interaction entre l'intelligence artificielle (IA) et la participation communautaire dans la préservation du patrimoine culturel immatériel. Il souligne l'importance d'intégrer les communautés locales dans les processus de préservation, en s'appuyant sur des approches éthiques et inclusives. Les technologies d'IA, bien que puissantes pour documenter et archiver le Patrimoine Culturel Immatériel, doivent être utilisées avec prudence pour éviter la déshumanisation des pratiques culturelles.*

*L'article évoque des pistes d'avenir, telles que l'empowerment des communautés, la cocréation de solutions technologiques, et la transmission intergénérationnelle, pour assurer une continuité des savoirs traditionnels. Il insiste sur la nécessité d'une gouvernance participative, où les acteurs locaux collaborent avec des experts pour définir les priorités de numérisation et protéger leurs droits. La réflexion sur l'IA doit aussi être ouverte sur les défis futurs, notamment la fluidité des identités culturelles dans un monde globalisé.*

*En conclusion, l'IA doit être perçue comme un partenaire dans la revitalisation du PCI. En intégrant une dimension éthique et participative, il est possible de garantir que le patrimoine culturel immatériel s'épanouisse dans la diversité et la créativité, tout en respectant la voix des communautés.*

**Mots clés :** Intelligence artificielle (IA) ; Patrimoine culturel immatériel ; Participation communautaire ; Éthique ; Transmission intergénérationnelle.

**Abstract:**

*This article explores the interaction between artificial intelligence (AI) and community participation in the preservation of intangible cultural heritage (ICH). It emphasizes the importance of integrating local communities into preservation processes through ethical and inclusive approaches. Although AI technologies are powerful for documenting and archiving ICH, they must be used cautiously to avoid the dehumanization of cultural practices.*

*The article discusses future pathways, such as empowering communities, cocreating technological solutions, and intergenerational transmission, to ensure the continuity of traditional knowledge. It stresses the necessity of participatory governance, where local actors collaborate with experts to define digitization priorities and protect their rights. Additionally, the reflection on AI must remain open to future challenges, especially regarding the fluidity of cultural identities in a globalized world.*

*In conclusion, AI should be seen as a partner in revitalizing ICH. By integrating ethical and participatory dimensions, it is possible to ensure that intangible cultural heritage thrives in diversity and creativity while respecting the voice of communities.*

**Keywords:** *Artificial Intelligence (AI); Intangible Cultural Heritage (ICH); Community Participation; Ethics; Traditional Knowledge.*



## Introduction

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) désigne l'ensemble des pratiques, savoir-faire, expressions, connaissances et traditions transmis de génération en génération au sein des communautés. Contrairement au patrimoine matériel (monuments, objets d'art), il est vivant, évolutif et étroitement lié aux dynamiques sociales. Il englobe notamment les traditions orales, les arts du spectacle, les rituels, les fêtes ainsi que les savoirs artisanaux et culinaires. Son importance a été reconnue à l'échelle internationale par UNESCO, à travers la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Celle-ci souligne que le PCI constitue une ressource essentielle pour le développement durable et l'identité collective, et qu'il doit être préservé non seulement par les institutions, mais surtout par les communautés qui en sont les détentrices.

Dans cette perspective, la participation communautaire est fondamentale. Le PCI ne peut exister ni se transmettre sans l'implication active des individus et des groupes qui le pratiquent. Il ne s'agit pas d'un héritage figé, mais d'un ensemble de pratiques en constante évolution, nourries par les interactions avec le contexte contemporain. Les communautés locales jouent ainsi un rôle central dans l'adaptation, la transmission et la réinvention de leur patrimoine au fil du temps. Cependant, le PCI est aujourd'hui confronté à de nombreux défis. La mondialisation, l'urbanisation rapide et l'homogénéisation culturelle fragilisent de nombreuses pratiques traditionnelles. Les migrations, les transformations socioéconomiques et

l'influence croissante des médias contribuent à la disparition progressive de certaines formes d'expression culturelle. Ces mutations rendent la préservation du PCI plus complexe et appellent à des approches renouvelées, capables de s'adapter aux réalités locales tout en intégrant les évolutions technologiques.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle (IA) apparaît comme une opportunité majeure. Les avancées numériques offrent des outils innovants pour documenter, archiver et diffuser les éléments du patrimoine immatériel. L'analyse de données, la reconnaissance vocale ou encore la réalité virtuelle permettent de capter des pratiques culturelles avec une précision et une accessibilité inédites. L'IA peut également favoriser la participation des communautés en leur donnant les moyens d'interagir avec leur patrimoine de manière plus dynamique, facilitant ainsi la transmission intergénérationnelle. Elle agit dès lors comme un pont entre passé et futur, contribuant à maintenir vivantes des traditions parfois menacées. Néanmoins, l'intégration de l'IA dans la préservation du PCI soulève des enjeux importants. L'un des principaux risques réside dans la dénaturation des pratiques culturelles. La numérisation peut, en effet, figer des traditions qui sont par essence évolutives, et les transformer en objets statiques déconnectés de leur contexte social. De plus, une dépendance excessive aux technologies pourrait éloigner les communautés de leurs propres pratiques, en transférant le rôle de transmission vers des outils numériques.

Face à ces défis, il est essentiel de mettre en place des stratégies équilibrées. L'utilisation de l'IA doit s'inscrire dans une démarche participative, où les communautés locales sont pleinement impliquées. Elles ne doivent pas être de simples bénéficiaires, mais des acteurs centraux dans la conception et



la mise en œuvre des projets de sauvegarde. Cette approche de co-création permet de garantir le respect de l'authenticité des pratiques tout en tirant parti des potentialités offertes par les technologies.

En définitive, la préservation du patrimoine culturel immatériel à l'ère numérique repose sur un équilibre délicat entre innovation et respect des dynamiques culturelles. L'intelligence artificielle constitue un outil puissant, mais son efficacité dépend de la manière dont elle est intégrée dans les contextes locaux. En plaçant les communautés au cœur du processus, il devient possible de concilier modernité et tradition, et d'assurer une transmission vivante et durable du PCI aux générations futures.

## **1. Le patrimoine culturel immatériel et la participation communautaire**

### **1.1. Définition et exemples de patrimoine culturel immatériel**

Le patrimoine culturel immatériel (PCI), défini par l'UNESCO en 2003, regroupe les pratiques, savoirs et savoir-faire reconnus par les communautés comme faisant partie de leur héritage culturel. Il s'agit d'un patrimoine vivant, transmis de génération en génération, qui renforce l'identité et la continuité sociale. Contrairement au patrimoine matériel, il inclut des éléments immatériels comme les traditions orales, les danses, les rituels ou les savoirs artisanaux.

Jean-Michel Leniaud souligne que le PCI joue un rôle essentiel dans la structuration des identités collectives et dans le lien entre générations. Toutefois, ces pratiques restent fragiles face aux mutations sociales et économiques, ce qui

rend leur préservation indispensable. Nous pouvons citer à titre d'exemples les chants polyphoniques corses, le tissage de tapis berbères au Maroc ou encore le théâtre japonais kabuki. Ces pratiques montrent que préserver le PCI, c'est aussi sauvegarder des cultures vivantes et en constante évolution.

## **1.2. Rôle des communautés dans la transmission du PCI**

Le rôle des communautés dans la préservation et la transmission du patrimoine culturel immatériel (PCI) est fondamental. Contrairement au patrimoine matériel conservé dans les musées, le PCI repose sur une transmission vivante, souvent informelle, au sein même des groupes qui le pratiquent. Il s'inscrit dans une dynamique intergénérationnelle où les savoirs, les pratiques et les expressions culturelles se transmettent au quotidien.

Dans cette perspective, Claude Lévi-Strauss souligne que le patrimoine doit être compris comme un processus vivant, en constante évolution. Les contes, les danses ou les rituels ne sont pas figés: ils constituent des formes d'expression identitaire qui se transforment selon les contextes sociaux et culturels. Les communautés apparaissent ainsi comme les véritables gardiennes de ces savoirs, souvent non écrits et non institutionnalisés. Dans de nombreuses sociétés, notamment rurales ou traditionnelles, la transmission du PCI se fait par la pratique quotidienne, lors de rituels familiaux ou d'événements collectifs. Pierre-Jakez Hélias montre, à travers l'exemple de la Bretagne, que les chants et danses populaires se perpétuent principalement par voie orale, au sein des familles, sans intervention extérieure. Chaque génération joue alors un rôle actif en adaptant ces pratiques à son époque. L'oralité occupe une place centrale dans ce processus. Paul Zumthor insiste sur le caractère essentiel mais éphémère de



la parole dans la transmission culturelle. Le PCI repose sur l'échange direct, la performance et l'interaction humaine. Il ne s'agit pas simplement de répéter, mais de réinterpréter en permanence, ce qui garantit son caractère vivant.

De plus, les communautés ne sont pas de simples conservatrices : elles participent activement à l'évolution du PCI. Barbara Kirshenblatt-Gimblett montre que les pratiques culturelles se transforment au contact d'autres cultures, notamment dans un contexte de mondialisation. Cette capacité d'adaptation permet de maintenir l'équilibre entre continuité et innovation.

Enfin, si les institutions et les États ont un rôle à jouer, leur action doit rester inclusive. Isabelle Chave souligne que les politiques de sauvegarde doivent impérativement associer les communautés aux décisions. La préservation du PCI ne peut être imposée de l'extérieur : elle doit être co-construite avec ceux qui en sont les détenteurs. Ainsi, la transmission du patrimoine culturel immatériel repose avant tout sur l'engagement des communautés. Leur participation active garantit non seulement la préservation, mais aussi la vitalité et l'évolution continue de ce patrimoine.

### **1.3. La transmission intergénérationnelle et les défis contemporains**

La transmission du PCI, bien qu'essentielle, est aujourd'hui confrontée à des défis considérables. L'urbanisation rapide, la globalisation, l'industrialisation et la dépopulation des zones rurales sont autant de facteurs qui menacent certaines pratiques traditionnelles. Les jeunes générations, souvent attirées par des modes de vie urbains ou influencées par les médias de masse, se détournent parfois

des savoirs ancestraux. Marc Augé, dans *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité* (1992), développe l'idée que la mondialisation et la modernité créent des « non-lieux », des espaces uniformisés où les identités locales tendent à s'effacer. Il montre que les sociétés modernes, en s'éloignant des structures traditionnelles, menacent de rompre le fil de la transmission intergénérationnelle du PCI. Les « non-lieux » se caractérisent par une absence d'histoire et de culture spécifique, ce qui entre directement en conflit avec l'idée d'un PCI enraciné dans une communauté et une tradition. Pour préserver le PCI face à ces bouleversements, il est essentiel de développer des stratégies participatives qui mobilisent les communautés locales et intègrent les jeunes générations. Les initiatives de valorisation doivent passer par une éducation culturelle qui sensibilise les jeunes aux richesses de leur patrimoine, tout en s'adaptant à leurs attentes et à leurs modes de vie. Le défi réside donc dans la conciliation entre tradition et modernité, afin que le PCI continue de vivre et d'évoluer dans un monde en constante mutation.

Ainsi, comme le soulignent les travaux de nombreux chercheurs et auteurs, la préservation du patrimoine culturel immatériel dépend largement de la capacité des communautés à se réappropriier et à réinventer leur héritage culturel. L'enjeu est de maintenir un équilibre entre la fidélité aux traditions et l'adaptation aux nouveaux contextes socioculturels, tout en reconnaissant l'importance de la participation communautaire dans ce processus dynamique et vivant.



## **2. L'intelligence artificielle comme outil de préservation du PCI**

### **2.1. Collecte et documentation des traditions par l'IA**

L'une des principales contributions de l'intelligence artificielle à la préservation du patrimoine culturel immatériel réside dans sa capacité à collecter et documenter des données à grande échelle avec précision. Autrefois, cette collecte reposait sur des enquêtes de terrain menées par des anthropologues. Émile Durkheim, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), souligne l'importance des récits oraux et des pratiques rituelles pour comprendre les sociétés. Cependant, ces méthodes restaient limitées par le temps et les ressources.

Aujourd'hui, l'IA permet d'automatiser ces techniques, facilitant la collecte massive de données culturelles. Des algorithmes peuvent analyser des chants, des danses ou des récits afin d'en identifier les structures, classifier les pratiques et transcrire les contenus oraux. Des initiatives comme Europeana exploitent déjà ces technologies pour créer des archives numériques accessibles à grande échelle. Bruno Latour montre que les technologies transforment la production et la diffusion du savoir. L'IA permet non seulement d'accélérer l'analyse des données, mais aussi de révéler des pratiques culturelles oubliées ou marginalisées, notamment à travers l'étude d'archives sonores.

Par ailleurs, la reconnaissance vocale constitue un atout majeur pour la préservation des langues. Claude Hagège insiste sur l'urgence de sauvegarder les langues menacées. Grâce à l'IA, il devient possible de transcrire, traduire et transmettre des langues orales, contribuant ainsi à préserver

un élément essentiel du PCI et à en faciliter la transmission aux générations futures.

## **2.2. IA et numérisation des savoir-faire traditionnels**

L'un des enjeux majeurs de la préservation du PCI réside dans la capacité à numériser les savoir-faire traditionnels, qu'ils soient liés à l'artisanat, aux rituels ou aux expressions culturelles. Le savoir-faire artisanal, par exemple, est souvent transmis oralement ou par apprentissage pratique, rendant sa préservation difficile dans un monde de plus en plus numérisé. Pourtant, des pratiques comme le tissage, la poterie ou la fabrication d'instruments traditionnels sont au cœur de nombreuses cultures et représentent des compétences uniques. Richard Sennett, dans son ouvrage *The Craftsman* (2008), explique que les savoir-faire artisanaux sont intrinsèquement liés à l'apprentissage par la pratique, l'expérience et l'improvisation. Selon lui, l'une des grandes difficultés de la modernité est de maintenir ces pratiques vivantes face à la standardisation et à la production de masse. Toutefois, l'IA peut jouer un rôle dans la numérisation de ces savoirs, en enregistrant et modélisant les gestes et techniques des artisans, afin de les conserver et de les transmettre. La réalité virtuelle (VR) et la réalité augmentée (AR) sont d'autres outils qui, lorsqu'ils sont associés à l'IA, permettent de recréer des environnements culturels immersifs où les utilisateurs peuvent expérimenter des pratiques traditionnelles. Par exemple, un projet en développement utilise l'IA pour recréer des ateliers d'artisanat traditionnels dans des environnements virtuels, où les utilisateurs peuvent apprendre des techniques comme la sculpture sur bois ou le tissage. Cette approche offre aux jeunes générations une nouvelle manière d'apprendre et de pratiquer des savoir-faire



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

anciens, tout en respectant l'essence de ces techniques. L'IA joue également un rôle important dans la préservation des arts du spectacle. Des projets récents ont utilisé des algorithmes d'apprentissage profond pour analyser les mouvements des danseurs traditionnels et créer des bases de données sur les techniques et styles de danse régionaux. Par exemple, dans la préservation du Kathakali, une forme de danse théâtre indienne, des systèmes d'intelligence artificielle sont utilisés pour modéliser les gestes et expressions des danseurs, garantissant ainsi une archive numérique qui permet aux générations futures d'apprendre ces formes artistiques complexes. Jean Pierre Warnier, dans *La Mondialisation de la culture* (2002), analyse la manière dont la technologie, y compris l'IA, redéfinit les frontières entre cultures locales et globales. Il démontre que l'IA, en numérisant et diffusant les pratiques traditionnelles, peut à la fois contribuer à la préservation et à la vulgarisation du PCI.

### **3. Accessibilité et transmission augmentée par l'IA**

L'une des promesses de l'IA dans le domaine du PCI est d'accroître l'accessibilité des savoirs culturels. Grâce à des algorithmes capables d'explorer des bases de données massives, les traditions et pratiques culturelles, souvent enfouies dans des archives ou peu documentées, peuvent être rendues accessibles à un public plus large. Michel Foucault, dans *L'Archéologie du savoir* (1969), met en lumière l'idée que la connaissance est souvent structurée et limitée par les outils de pouvoir qui contrôlent la diffusion de l'information. En ce sens, l'IA peut briser ces barrières traditionnelles en rendant le patrimoine immatériel disponible à des groupes souvent exclus de la transmission culturelle. Des systèmes

intelligents peuvent également être utilisés pour contextualiser et enrichir les expériences culturelles des utilisateurs. Par exemple, des applications basées sur l'IA permettent de fournir des explications détaillées lors de la visite de sites culturels ou lors de la participation à des événements traditionnels. Grâce à des algorithmes de reconnaissance d'image, ces applications peuvent identifier des objets, des pratiques ou des éléments culturels, et proposer des informations supplémentaires en temps réel.

Par ailleurs, l'IA permet de créer des chatbots culturels, capables de répondre à des questions sur des pratiques culturelles ou de guider des utilisateurs dans des environnements numériques recréés. Cela ouvre la voie à une transmission plus interactive et engageante du PCI, en particulier auprès des jeunes générations, qui sont plus enclines à interagir avec des outils numériques. Serge Tisseron, dans son livre *Le Jour où mon robot m'aimera* (2015), explore l'interaction entre l'intelligence artificielle et l'humain, en soulignant que les technologies de l'IA doivent être conçues pour enrichir l'expérience humaine sans la remplacer. Cette idée est cruciale pour la préservation du PCI : l'IA ne doit pas se substituer aux détenteurs du patrimoine, mais plutôt faciliter l'accès, la transmission et la valorisation de leurs savoirs.

L'intelligence artificielle se positionne ainsi comme un outil puissant dans la documentation, la numérisation et l'accessibilité du patrimoine culturel immatériel. Grâce à l'IA, les pratiques culturelles, souvent vulnérables aux effets de la mondialisation et des transformations sociales, peuvent être préservées de manière plus efficace et accessible. Cependant, il est crucial que cette technologie soit utilisée en complément de l'implication humaine, afin de garantir que les



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

communautés qui possèdent et pratiquent ces traditions restent au cœur du processus de préservation. L'IA ne doit pas être perçue comme une solution unique, mais comme un levier pour renforcer l'appropriation et la transmission des savoirs culturels dans un monde numérique.

### **3. Implication des communautés locales grâce à l'IA**

#### **3.1. La place centrale des communautés dans la préservation du PCI**

Dans la convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), il est explicitement reconnu que les communautés locales jouent un rôle fondamental dans la préservation du PCI. Ce sont elles qui, par leurs pratiques, leur savoir-faire et leur transmission intergénérationnelle, assurent la continuité des traditions et des expressions culturelles. L'intelligence artificielle, bien qu'efficace pour la documentation et la diffusion, ne peut pas remplacer la transmission vivante et le lien organique entre les membres d'une communauté. Jean Michel Leniaud, dans son ouvrage *Le Patrimoine, grandeur et servitude* (2011), met en avant le fait que le patrimoine immatériel ne peut exister que par la participation active des communautés qui le détiennent. Il insiste sur l'idée que, pour que le patrimoine culturel vive, il doit être pratiqué, partagé et réinterprété par les générations futures. Sans la participation des communautés, même les meilleures technologies de conservation ne peuvent maintenir le lien vital qui unit le PCI aux identités locales et à la diversité culturelle. La technologie, y compris l'IA, ne doit donc pas se substituer à cette participation, mais la renforcer et la soutenir.

Ainsi, un des défis majeurs pour les chercheurs et praticiens du patrimoine est de s'assurer que l'IA ne crée pas une distance entre le PCI et ses détenteurs. Bernard Stiegler, dans *La Technique et le Temps* (1994), souligne le risque d'une désincarnation des savoirs culturels à travers la médiation technologique. Selon lui, la technique peut parfois éloigner les individus de leur propre patrimoine si elle n'est pas utilisée de manière critique et réfléchie. Il est donc primordial que l'IA soit conçue non pas comme une simple base de données ou un outil de numérisation passive, mais comme un levier pour encourager et renforcer la transmission active au sein des communautés.

### **3.2. La participation communautaire à travers les plateformes numériques**

À l'ère du numérique, l'IA ouvre également de nouvelles possibilités pour la participation communautaire à la préservation et à la valorisation du PCI. Les plateformes numériques, soutenues par des systèmes d'intelligence artificielle, peuvent permettre aux communautés de documenter elles-mêmes leurs pratiques culturelles, de les partager avec d'autres, et de participer activement à leur conservation. Des projets participatifs tels que Wikipédia ou Open Street Mapp, où des communautés du monde entier contribuent à la création de savoirs collectifs, peuvent servir de modèles pour la préservation du PCI. Dans le même esprit, des plateformes dédiées au PCI pourraient permettre aux communautés locales d'uploader leurs chants, danses, récits et savoir-faire artisanaux, tout en les décrivant selon leurs propres termes et critères. Henry Jenkins, dans *Convergence Culture : Where Old and New Media Collide* (2006), met en lumière cette idée de culture participative, où les publics,



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

autrefois passifs, deviennent des acteurs actifs dans la création de contenu et dans la transmission culturelle. À travers cette approche, l'IA peut jouer un rôle facilitateur en aidant à classer, organiser et rendre accessibles ces contributions communautaires, tout en respectant la vision et les priorités des communautés elles-mêmes.

En ce sens, l'IA peut également aider à répondre à un besoin croissant d'inclusivité dans la conservation du patrimoine culturel. Traditionnellement, le processus de patrimonialisation a souvent été le fait d'experts extérieurs (ethnologues, anthropologues, institutions culturelles) qui définissaient ce qui méritait d'être préservé ou non. Ce processus pouvait parfois marginaliser ou déformer la réalité des pratiques culturelles locales. Didier Fassin, dans *La Raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent* (2010), critique ce qu'il appelle l'« humanitarisme paternaliste », où des institutions extérieures décident pour les populations locales, sous prétexte de les protéger ou de les aider. En revanche, l'utilisation d'outils IA pourrait permettre aux communautés de reprendre le contrôle de leur patrimoine et de le patrimonialiser selon leurs propres termes, tout en bénéficiant de la visibilité et de la diffusion à travers des plateformes mondiales.

### **3.3. Défis éthiques et risques de décontextualisation du PCI**

Malgré ces opportunités, l'utilisation de l'IA pour la préservation du PCI pose des questions éthiques majeures. L'une des premières préoccupations concerne la décontextualisation du PCI, qui peut survenir lorsque des pratiques culturelles sont retirées de leur environnement

d'origine et numérisées sous forme d'archives ou de bases de données.

Le PCI n'est pas seulement une série de pratiques isolées, mais il est profondément enraciné dans les modes de vie, les valeurs et l'environnement social et naturel des communautés. David Lowenthal, dans son ouvrage *The Past is a Foreign Country* (1985), explique que la signification du patrimoine dépend toujours du contexte dans lequel il est vécu et transmis. Lorsque ces pratiques sont numérisées et partagées à grande échelle, notamment par des outils d'IA, il y a un risque que leur sens original soit dilué, voire déformé. Un autre risque est celui de la commercialisation du PCI. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour rendre accessible des pratiques culturelles locales à un public mondial peut, dans certains cas, entraîner une exploitation commerciale de ces savoirs. Cela soulève des questions sur les droits de propriété intellectuelle des communautés. Si leurs pratiques sont diffusées sans leur consentement ou sans compensation, cela peut mener à une forme d'appropriation culturelle. Des auteurs comme Naomi Klein, dans *No Logo* (1999), ont dénoncé les dangers de la marchandisation des cultures locales par des entreprises globales, mettant en lumière le risque que les traditions soient exploitées à des fins purement lucratives sans que les communautés bénéficiaires en retirent les avantages. Face à ces défis, il est essentiel que des politiques de protection soient mises en place, assurant que l'utilisation de l'IA pour la préservation du PCI respecte les droits des communautés et les implique directement dans le processus. Des initiatives telles que la Déclaration de l'UNESCO sur les droits des peuples autochtones soulignent l'importance de garantir que les communautés soient non seulement consultées, mais également actrices à part entière



dans toute démarche de patrimonialisation ou de numérisation de leur culture.

### 3.4. L'intelligence artificielle au service d'une transmission intergénérationnelle renforcée

Enfin, l'intelligence artificielle joue un rôle important dans la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel immatériel, notamment face au désintérêt croissant des jeunes pour certaines traditions. L'un de ses apports majeurs est la **gamification**, qui consiste à utiliser les mécanismes du jeu pour rendre l'apprentissage plus attractif. Jane Mc Gonigal montre que les jeux peuvent mobiliser les jeunes autour de causes culturelles. Ainsi, des applications interactives intégrant des éléments du PCI permettent de transmettre les savoirs de manière ludique tout en respectant leur valeur.

Par ailleurs, la réalité virtuelle et augmentée, combinée à l'IA, offre des expériences immersives. Les utilisateurs peuvent explorer des environnements culturels, observer et même interagir avec des pratiques traditionnelles, favorisant un apprentissage actif et engageant. Nathalie Heinich rappelle que le patrimoine est en constante réinvention. L'IA peut ainsi contribuer à revitaliser les traditions en les adaptant aux contextes contemporains, sans les figer.

Cependant, ces opportunités exigent de la prudence. Les risques de décontextualisation, d'appropriation ou de commercialisation abusive sont réels. Il est donc essentiel que les communautés restent au cœur du processus. L'IA doit être un outil au service des populations, favorisant leur participation active et garantissant une transmission respectueuse et durable du PCI.

## **4. Défis et risques liés à l'utilisation de l'IA pour la préservation du PCI**

### **4.1. La question de l'authenticité et de la déshumanisation**

L'un des aspects fondamentaux du PCI est son caractère vivant et en constante évolution. Contrairement au patrimoine matériel, qui peut être préservé dans son état d'origine, le PCI repose sur la pratique humaine, les interactions sociales, et souvent, sur la performance collective. Les chants, les danses, les rituels, les savoir-faire artisanaux ou encore les langues orales ne sont jamais figés ; ils se transforment au fil du temps selon les contextes sociaux, politiques et environnementaux. C'est là que réside l'une des premières limites de l'IA : la technologie tend à fossiliser ou à figer des pratiques qui, par définition, sont en constante mutation. Paul Ricoeur, dans *Temps et Récit* (1983/1985), développe l'idée que toute transmission est un processus narratif vivant, ancré dans la mémoire et l'expérience humaines. Selon lui, toute tentative de réduire cette transmission à une simple collection d'archives ou à des données numérisées en altère profondément la nature. L'IA, en cherchant à préserver des traditions par le biais de la collecte et de la numérisation, peut parfois nier cet aspect évolutif et adaptable du PCI. La technologie, si elle n'est pas accompagnée d'une réflexion critique, risque de donner l'illusion que la préservation est un acte statique, alors qu'il s'agit d'un processus dynamique.

De plus, en déléguant une partie importante de la collecte et de la transmission du PCI à des algorithmes, il y a un risque de déshumanisation de ces pratiques. Les traditions culturelles ne sont pas simplement des objets d'étude, mais des pratiques profondément enracinées dans des réseaux humains. Georges Balandier, dans *Le Désordre établi* (1967),



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

analyse comment la technologie, lorsqu'elle n'est pas encadrée par une approche humaniste, peut introduire des ruptures dans les processus sociaux et culturels. En d'autres termes, l'IA doit être utilisée comme un médiateur, non pas comme un substitut à l'interaction humaine.

#### **4.2. Les biais technologiques et culturels dans l'IA**

L'intelligence artificielle, bien que souvent perçue comme un outil neutre et objectif, est en réalité modelée par les valeurs, les contextes et les biais de ceux qui la conçoivent. Cathy O'Neil, dans *Weapons of Math Destruction* (2016), démontre comment les algorithmes sont souvent influencés par des préjugés sociaux et culturels qui se répercutent dans leurs résultats. Appliquée à la préservation du PCI, cette problématique soulève des questions cruciales : quels savoirs culturels sont jugés dignes d'être préservés ? Qui décide de la manière dont ces pratiques sont archivées et classifiées ? L'IA, si elle n'est pas conçue de manière inclusive, risque de reproduire des hiérarchies culturelles et d'exclure certaines formes de patrimoine immatériel, en particulier celles qui appartiennent à des minorités ou des cultures marginalisées. Prenons l'exemple de la reconnaissance vocale. Les systèmes d'IA sont souvent plus efficaces pour transcrire et analyser des langues dominantes, comme l'anglais ou le mandarin, que pour des langues orales minoritaires ou en danger de disparition. Claude LéviStrauss, dans *Tristes Tropiques* (1955), avait déjà souligné la tendance des sociétés occidentales à marginaliser ou à dévaloriser les cultures dites "primitives" ou "exotiques". Ce biais culturel se retrouve dans les technologies contemporaines : les systèmes d'IA peuvent,

sans le vouloir, prioriser certaines cultures au détriment d'autres, exacerbant ainsi les inégalités patrimoniales.

De plus, il est crucial de comprendre que l'IA n'est pas infaillible. Les algorithmes de classification peuvent mal interpréter certaines pratiques culturelles, les simplifiant à des catégories préconçues qui ne reflètent pas toujours leur complexité ou leur signification pour les communautés concernées. Dans son livre *Seeing Like a State* (1998), James C. Scott critique la tendance des systèmes de pouvoir (y compris les systèmes technologiques) à simplifier la réalité pour la rendre plus compréhensible ou administrable. Or, cette simplification peut être particulièrement néfaste lorsqu'il s'agit de patrimoines culturels riches et diversifiés, qui ne peuvent être réduits à des paramètres standardisés sans perdre leur essence.

#### **4.3. Le risque d'une patrimonialisation technologique déconnectée des communautés**

L'une des critiques principales adressées à l'utilisation de l'IA dans la préservation du PCI est qu'elle peut entraîner une déconnexion entre le patrimoine culturel et les communautés qui le pratiquent. Si les technologies numériques, y compris l'IA, permettent de documenter et de diffuser à grande échelle, elles risquent également de créer un fossé entre les archivistes technologiques et les communautés locales.

Michel de Certeau, dans *L'Invention du quotidien* (1980), met en garde contre la manière dont les savoirs populaires peuvent être appropriés et instrumentalisés par des institutions extérieures, souvent au détriment des communautés elles-mêmes. Il est essentiel que l'utilisation de l'IA pour la sauvegarde du PCI se fasse en étroite collaboration avec les communautés, en veillant à ce qu'elles



restent au centre du processus. La patrimonialisation technologique doit être une coconstruction, où les détenteurs du patrimoine ont leur mot à dire sur la manière dont leurs savoirs sont numérisés, classifiés et partagés.

En l'absence de cette collaboration, il y a un risque de muséification du PCI, où les pratiques culturelles sont figées dans des bases de données numériques, sans considération pour leur continuité vivante. David Lowenthal, dans *The Heritage Crusade and the Spoils of History* (1997), explique que le patrimoine est souvent transformé en un objet de contemplation et de consommation, plutôt qu'en une pratique vivante et évolutive. Lorsque l'IA est utilisée sans la participation active des communautés, il y a un danger que le PCI soit traité de manière similaire : comme un objet de curiosité, déconnecté de ses racines et de son importance culturelle.

#### **4.4. Le besoin d'une approche éthique et collaborative**

Face aux défis liés à l'usage de l'intelligence artificielle dans la préservation du patrimoine culturel immatériel (PCI), il est essentiel d'adopter une approche éthique et collaborative. La technologie ne peut pas se substituer à l'humain : les communautés doivent être impliquées à toutes les étapes, de la collecte à la diffusion des pratiques culturelles.

Cette démarche suppose également une transparence des algorithmes et la mise en place de mécanismes permettant aux communautés de contrôler l'usage de leur patrimoine. Pierre Nora rappelle l'importance de la dimension mémorielle et affective du patrimoine, qui ne doit pas être réduite à une simple donnée numérique. L'IA doit ainsi être

utilisée comme un outil au service des communautés, favorisant leur réappropriation culturelle plutôt que leur marginalisation. Elle doit aussi être adaptée aux contextes sociaux, culturels et linguistiques, en valorisant la diversité des formes de patrimoine, y compris les plus marginalisées.

Cependant, malgré son potentiel, l'IA présente des limites importantes. Elle ne peut remplacer la transmission vivante des traditions ni garantir à elle seule leur authenticité. Les biais technologiques, les risques de décontextualisation et la déconnexion avec les communautés constituent des défis majeurs. Ainsi, pour que l'IA contribue réellement à la sauvegarde du PCI, elle doit être utilisée avec prudence, dans une logique inclusive, participative et respectueuse des réalités culturelles.

## **5. Perspectives futures : IA et cocréation du patrimoine vivant**

### **5.1. Vers une IA éthique et inclusive : l'importance de l'empowerment communautaire**

L'un des éléments clés pour assurer l'avenir du PCI à l'ère de l'intelligence artificielle est de garantir que les communautés locales demeurent au cœur du processus de préservation. Amartya Sen, dans *Identité et violence : L'illusion de la destinée* (2006), évoque l'importance de l'empowerment des communautés pour qu'elles puissent participer activement à la construction de leur propre avenir culturel. En appliquant cette idée au contexte de la préservation du patrimoine, il devient essentiel que les technologies d'IA soient conçues non pas seulement pour documenter ou archiver le PCI, mais pour renforcer les capacités des communautés à transmettre et valoriser leurs traditions. Cela passe par le développement de plateformes



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

collaboratives où les membres des communautés peuvent non seulement participer à la numérisation de leur patrimoine, mais aussi à sa classification, son interprétation et sa diffusion. Une IA éthique doit permettre aux communautés de garder le contrôle sur les pratiques et les savoirs qu'elles considèrent importants. L'exemple de certains projets de cartographie participative, comme Open Street Mapp, montre comment les technologies numériques peuvent être mises à la disposition des communautés pour les aider à documenter leur propre environnement selon leurs propres critères.

Michel Serres, dans *Le Tiers Instruit* (1991), insiste sur la nécessité de reconnaître la pluralité des savoirs et des perspectives. Il appelle à une vision de la connaissance où les sciences et les humanités dialoguent, une réflexion qui s'applique parfaitement à la manière dont l'IA pourrait être utilisée pour la préservation du PCI. Plutôt que d'imposer une vision technocratique de la conservation, il s'agit de créer des outils technologiques qui respectent et intègrent les différentes manières de connaître et de comprendre le monde. Ainsi, l'avenir du PCI à l'ère de l'IA doit être fondé sur une approche inclusive, qui valorise la diversité des traditions tout en les inscrivant dans une dynamique technologique.

## **5.2. Le potentiel de la cocréation : des projets collaboratifs entre experts en IA et détenteurs du PCI**

Un axe prometteur pour l'avenir du patrimoine culturel immatériel réside dans la **cocréation** entre communautés, experts et concepteurs d'IA. En impliquant les détenteurs du patrimoine à chaque étape, les technologies développées répondent mieux à leurs besoins et respectent leurs réalités

culturelles. Bruno Latour met en avant l'idée de coconstruction des savoirs. Appliquée au PCI, elle implique une collaboration égalitaire entre experts techniques et communautés locales pour concevoir des outils adaptés aux spécificités culturelles. Les applications basées sur l'IA, notamment en réalité virtuelle et augmentée, offrent de nouvelles formes de transmission. Elles permettent aux utilisateurs d'interagir avec des pratiques culturelles dans leur contexte d'origine, favorisant un apprentissage immersif, surtout chez les jeunes. Howard Rheingold souligne que les technologies numériques transforment les dynamiques sociales en facilitant la collaboration. Dans le domaine du PCI, elles permettent aux communautés, même éloignées géographiquement, de partager et préserver leurs savoirs. Ainsi, la cocréation et les outils numériques ouvrent la voie à une préservation plus participative, connectée et adaptée aux enjeux contemporains du patrimoine culturel immatériel.

### **5.3. La transmission intergénérationnelle : un défi à relever grâce à l'IA**

L'un des grands défis auxquels font face les communautés aujourd'hui est la transmission intergénérationnelle des pratiques culturelles. Dans de nombreuses régions du monde, les jeunes générations tendent à s'éloigner des traditions culturelles au profit de modes de vie plus globaux et numérisés. Cependant, l'IA offre des opportunités pour repenser la manière dont le PCI peut être transmis de manière attractive et engageante, en particulier pour les jeunes. La gamification des pratiques culturelles est l'une des pistes les plus prometteuses pour engager les jeunes générations dans la préservation du PCI. Par exemple, des jeux vidéo éducatifs basés sur des traditions locales pourraient être développés



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

grâce à des outils d'IA, permettant ainsi aux jeunes de découvrir et d'apprendre leurs traditions tout en s'amusant. Jane McGonigal, dans *Reality Is Broken: Why Games Make Us Better and How They Can Change the World* (2011), explore l'idée que les jeux peuvent avoir un impact positif sur la société, notamment en suscitant un engagement collectif autour de problématiques importantes. Appliquée au PCI, cette approche pourrait transformer l'IA en un levier pour encourager la transmission et la réappropriation des savoirs culturels. L'IA pourrait également être utilisée pour créer des bases de données interactives et multimédias où les membres des communautés peuvent consulter des ressources culturelles, écouter des récits oraux, apprendre des techniques artisanales ou même participer à des cérémonies virtuelles. Jean François Lyotard, dans *La Condition postmoderne : Rapport sur le savoir* (1979), s'interroge sur le rôle des nouvelles technologies dans la transmission du savoir et souligne la nécessité de ne pas séparer le savoir scientifique du savoir traditionnel. En ce sens, l'IA pourrait devenir un pont entre ces deux formes de connaissance, permettant une transmission plus fluide et plus diversifiée du PCI.

#### **5.4. La gouvernance du patrimoine à l'ère de l'IA : vers une approche participative et partagée**

Une perspective essentielle pour l'avenir de la préservation du patrimoine culturel immatériel concerne sa gouvernance à l'ère de l'intelligence artificielle. Il s'agit de déterminer qui est responsable de sa gestion et comment garantir le respect des droits des communautés tout en préservant la diversité culturelle. Elinor Ostrom propose une

approche fondée sur la gestion collective des ressources. Appliquée au PCI, cette vision privilégie une gouvernance décentralisée et participative, où les communautés locales collaborent avec les institutions et les experts. Cela permettrait d'assurer un usage responsable et transparent de l'IA, en évitant les dérives centralisées ou commerciales. La mise en place de comités de gestion partagée, réunissant communautés, spécialistes du patrimoine et acteurs technologiques, pourrait renforcer cette gouvernance. Ces structures auraient pour rôle de définir les priorités, protéger les droits culturels et encadrer l'utilisation éthique des technologies.

Par ailleurs, Stuart Hall souligne l'importance de reconnaître la pluralité des identités dans toute politique culturelle. À l'ère de la mondialisation, la gouvernance du PCI doit refléter cette diversité et garantir l'autonomie des communautés. Ainsi, l'avenir du PCI repose sur une articulation équilibrée entre innovation technologique et participation locale. L'IA ne doit pas remplacer les savoirs traditionnels, mais agir comme un outil de soutien, au service des communautés et de la valorisation durable de leur patrimoine.

## **Conclusion**

La préservation du patrimoine culturel immatériel (PCI) à l'ère de l'intelligence artificielle (IA) constitue à la fois un défi majeur et une opportunité importante. En mettant l'accent sur la participation des communautés et l'inclusion, les technologies peuvent devenir de véritables leviers pour renforcer les savoirs et les pratiques culturelles. Toutefois,



Received: 12/06/2025 Accepted: 07/01/2026 Published: 13/03/2026

l'intégration de l'IA n'est pas sans limites. Si elle offre des outils performants pour la documentation, l'archivage et la diffusion du PCI, elle soulève également des questions essentielles qu'il convient de prendre en compte. La dimension éthique est au cœur de cette réflexion. L'usage de l'IA nécessite une sensibilisation et une formation des communautés, afin qu'elles comprennent non seulement le fonctionnement de ces technologies, mais aussi leurs impacts sur leurs patrimoines culturels. Sans cette appropriation, il existe un risque de dépendance technologique ou de mauvaise utilisation. Les biais algorithmiques, la décontextualisation et la déshumanisation des pratiques culturelles constituent également des enjeux majeurs, susceptibles d'altérer le sens et la valeur des traditions.

Dans ce contexte, le rôle des communautés locales est fondamental. Elles doivent être au centre des processus de numérisation et de valorisation du PCI. Leur implication active permet de garantir une meilleure adéquation entre les outils technologiques et les réalités culturelles. Il s'agit de passer d'une logique descendante à une approche participative, fondée sur la co-création. Cette dynamique favorise l'autonomisation des communautés et leur capacité à préserver et transmettre leur patrimoine selon leurs propres valeurs. Une gouvernance partagée apparaît alors comme une condition essentielle. Elle implique la collaboration entre les différents acteurs : communautés, chercheurs, décideurs et développeurs technologiques. La mise en place d'espaces de dialogue et de concertation permet d'adapter les solutions numériques aux besoins concrets des praticiens du PCI. Elle contribue également à protéger les droits culturels des

communautés et à éviter toute forme d'appropriation ou de dénaturation.

Par ailleurs, il est important de considérer que le PCI, comme les sociétés qui le portent, est en constante évolution. Dans un monde globalisé et en mutation rapide, les identités culturelles deviennent plus fluides et les pratiques se transforment. L'introduction de l'IA doit donc être pensée comme un accompagnement de cette évolution, et non comme un facteur de rupture. Elle peut contribuer à revitaliser certaines traditions, à condition de respecter leur caractère vivant et dynamique. Dès lors, la préservation du PCI à l'ère numérique repose sur un équilibre entre innovation technologique et respect des valeurs culturelles. L'IA ne doit pas être perçue comme une solution unique, mais comme un outil parmi d'autres, dont l'efficacité dépend de son usage. Une approche éthique, participative et inclusive est indispensable pour garantir que les technologies servent réellement les communautés.

En définitive, l'avenir du patrimoine culturel immatériel dépend de la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. En associant les savoirs traditionnels aux innovations technologiques, il est possible de construire des modèles de préservation durables et respectueux de la diversité culturelle. L'IA peut ainsi devenir un vecteur de transmission, de valorisation et de créativité, à condition qu'elle soit utilisée avec responsabilité et discernement.



## Bibliographie

1. Bauman, Zygmunt. La modernité liquide. Éditions Polity Press, 2000.
2. Castells, Manuel. La galaxie Internet : Réflexions sur le passé et l'avenir. Éditions Fayard, 2001.
3. Gramsci, Antonio. Cahiers de prison. Éditions Gallimard, 1978 (édition originale en italien en 1948).
4. Hall, Stuart. Identité culturelle et diaspora. Dans Identité : Communauté, culture, différence, sous la direction de Jonathan Rutherford, 222237. Éditions Lawrence & Wishart, 1990.
5. Hugo, Victor. Les Misérables. Éditions de la Pléiade, 1958.
6. Lefebvre, Henri. La production de l'espace. Éditions Anthropos, 1974.
7. Lyotard, Jean-François. La condition postmoderne : Rapport sur le savoir. Éditions de Minuit, 1979.
8. McGonigal, Jane. La réalité est cassée : Pourquoi les jeux nous rendent meilleurs et comment ils peuvent changer le monde. Éditions Penguin Press, 2011.
9. Ostrom, Elinor. Gouverner les biens communs : Évolution des institutions pour l'action collective. Éditions Cambridge University Press, 1990.
10. Rheingold, Howard. Mobs intelligents : La prochaine révolution sociale. Éditions Perseus, 2002.
11. Saïd, Edward. L'Orientalisme. Éditions Pantheon, 1978.
12. Sen, Amartya. Identité et violence : L'illusion de la destinée. Éditions du Seuil, 2006.
13. Serres, Michel. Le Tiers-Instauré. Éditions Grasset, 1991.